

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 22 Novembre 2018
Délibération n°20181122_01

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 47

Absents : 27

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

Votants : 58

- dont « pour »: 48

- dont « contre »: 7

- dont abstention : 3

Objet : Proposition de labellisation « Station Sports-Nature » d'un site sur le territoire communautaire.

Le jeudi 22 Novembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 15 Novembre 2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VOUHARTE.

Présents: AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique – COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - BLANCHON Alain - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - GAGNAIRE Marie-Claire- PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - VIDAUD Pierre - LEMAIRE Marie-Claude CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia - ROUSSEAU Christian - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - EDRICH Patrick - COLIN Jean-Pierre - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - PÉNAUD André - CAMY Bruno - POTEI Maryse — LOTTE Michel — CAILLAUD Nadia SEVRIT Raymond - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PREVAUTEL Caroline représenté par son suppléant Bruno GRUEL

VERGEZ Brigitte représentée par son suppléant Christian LEBRUN

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à Marilys SOULET)

GUYON Jean-Guy (pouvoir à Nadia CAILLAUD)

CRINE Jean-Jacques (pouvoir à Michel LOTTE)

BERTRAND Didier (pouvoir à Nathalie BEAU)

GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à Bernard LACOEUILLE)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à Gérard VINCENT)

ROUMAGNE Magalie (pouvoir à Maryse POTEI)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à Christine SOURY)

GUITTON Claude (pouvoir à Jean-Pierre de FALLOIS)

TEXIER Didier - VIAUD Annette - BRUN Jackie - CROIZARD Christian - THURU Marie-Danielle

Absents non excusés: MOREAU Bernadette - FLAUD Yves - CHEMINADE Didier - DURAND Jean-Louis - BERTHAULT Patrick - BOURABIER Jacques - BOURIN Michel - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane - BONNET Franck.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : Proposition de labellisation « Station Sports-Nature » d'un site sur le territoire communautaire.

Vu le cahier des charges du département de la Charente dans le cadre de la labélisation des stations « Sports Nature »,

Le Président rappelle qu'un site est déjà labellisé en Charente à Châteauneuf (site du Bain des Dames). Il constitue le site pilote.

Le Président précise que le bureau réuni le 29 octobre dernier a approuvé à l'unanimité la candidature de la commune de Mansle en vue d'être labellisée « Station Sports Nature ». Il propose que cette candidature soit portée par la Communauté de Communes Cœur de Charente.

M. Patrick LIZOT, responsable du service Sport au Département, présente le dispositif. Développer les sports de pleine nature est une mission qui incombe aux départements à travers la CDESI (commission départementale des espaces, sites et itinéraires de pleine nature).

Pour être labellisé, le site doit être inscrit au PDESI et doit répondre au cahier des charges départemental.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à la majorité :

- ***DECIDE de proposer la candidature de Mansle pour la labellisation au titre des stations « SPORTS NATURE ».***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS

